

Commune de LE PIAN-MEDOC Plan Local d'Urbanisme

PLAN DE ZONAGE ET DE RESERVATIONS

PROCEDURE EN COURS - ELABORATION DU PLU
 Procédure de l'Etat : 2007/2008
 Procédure de l'Etat : 2008/1999
 Révision partielle : 2008/1999
 Révision : 19/09/1999

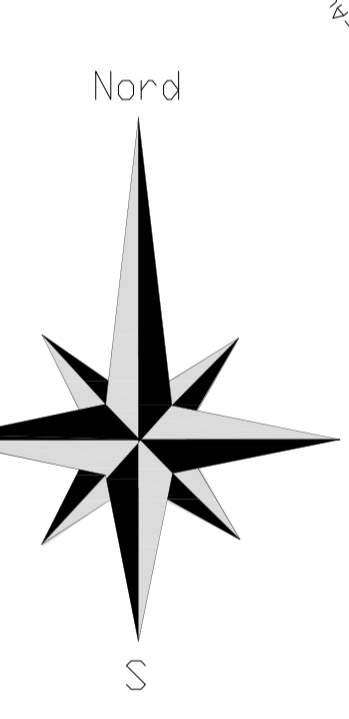
Projet arrêté le : 15/07/2010
 Approbation du PLU le : 02/10/2010

Approbation de la modification de la
 02/10/2010 portant approbation du
 PLU le : 03/02/2009

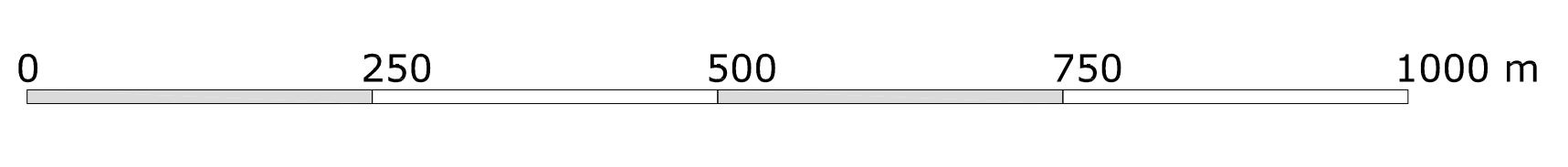

4.2.1
 Echelle : 1/5000

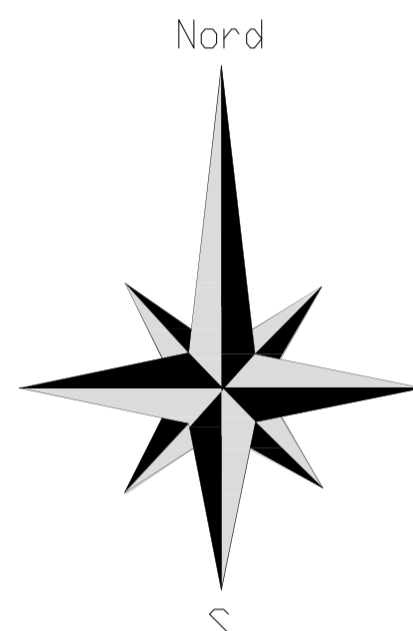

SITE & ARCHITECTURE

Site	Localisation	Surface (m²)	Destination	Observations
1	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
2	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
3	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
4	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
5	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
6	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
7	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
8	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
9	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
10	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
11	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
12	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
13	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
14	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
15	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
16	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
17	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
18	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
19	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
20	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
21	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
22	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
23	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
24	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
25	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
26	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
27	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
28	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
29	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
30	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
31	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
32	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
33	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
34	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
35	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
36	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
37	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
38	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
39	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
40	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
41	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
42	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
43	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
44	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
45	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
46	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
47	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville
48	Centre-ville	1000	UB	Centre-ville



- UA** Zone urbaine, centre ancien de bourg et des hameaux, dense et mixte dont UAr (risque de remontée de nappe phréatique)
- UB** Zone urbaine périphérique des bourgs et hameaux, mixte, moyennement dense dont UBr (risque de remontée de nappe phréatique)
- UBa** Zone urbaine périphérique avec règles particulières
- UG** Zone urbaine d'équipements publics, moyennement dense
- UC** Zone d'habitat diffus à densité faible, réservée à l'habitat, mixte, zone de transition - tampon entre zones U, zones N et zones A dont UCr (risque de remontée de nappe phréatique)
- UYa** Zone d'activités commerciales
- UYb** Zone d'activités artisanales
- UYc** Zone d'activité industrielle classée en ICPE
- 1AU** Zone à urbaniser à court terme à destination de l'habitat, commerce et services dont 1AUr (risque de remontée de nappe phréatique)
- 1AUy** Zone à urbaniser à court terme à destination d'activités artisanales (1AUyb) ou commerciales (1AUya)
- 2AU** Zone à urbaniser à long terme
- A** Zone agricole
- Périmètre de recul autour des bâtiments d'élevage ICPE
- N** Zone naturelle
- NI** Zone naturelle destinée aux aménagements et équipements liés aux activités de plein air
- Nlg** Zone naturelle destinée exclusivement au golf
- Nlgh** Zone naturelle destinées exclusivement aux extensions des aménagements et équipements liés au golf
- Nlc** Zone naturelle destinée à l'activité d'hébergement dans les cabanes perchées
- Nac** Zone naturelle destinées à l'implantation de l'aire d'accueil des gens du voyage
- Ns** Zone naturelle destinée aux stations d'épuration
- Ny** Zone naturelle destinée aux activités liées à la filière bois
- Nn** Zone naturelle stricte de zones humides, de cours d'eau, de corridors écologiques, et partie communale de la ZNIEFF de type 1 n° 720001963 « Bois de Saint-Aubin-de-Médoc et de Louens »
- Espaces Boisés classés (EBC) à conserver ou à créer
- Emplacements réservés
- Numéro d'opération de l'emplacement réservé
- Largeur d'emprise
- Servitude de mixité sociale (30% minimum du nombre de logements créés)
- Elements de paysage identifié
- Nouvelle construction





Ns	Zone naturelle destinée aux stations d'épuration	A	Zone agricole
Ny	Zone naturelle destinée aux activités liées à la filière bois		Périmètre de recul autour des bâtiments d'élevage ICPE
Nn	Zone naturelle stricte de zones humides, de cours d'eau, de corridors écologiques, et partie communale de la ZNIEFF de type 1 n° 720001963 « Bois de Saint-Aubin-de-Médoc et de Louens »	N	Zone naturelle
	Espaces Boisés classés (EBC) à conserver ou à créer	NI	Zone naturelle destinée aux aménagements et équipements liés aux activités de plein air
	Emplacements réservés	Nlg	Zone naturelle destinée exclusivement au golf
	Numéro d'opération de l'emplacement réservé Largeur d'emprise	Nlgh	Zone naturelle destinée exclusivement aux extensions de aménagements et équipements liés au golf
	Servitude de mixité sociale (30% minimum du nombre de logements créés)	Nlic	Zone naturelle destinée à l'activité d'hébergement dans les cabanes perchées
	Éléments de paysage identifié	Nac	Zone naturelle destinée à l'implantation de l'aire d'accueil des gens du voyage
	Nouvelle construction		

UA	Zone urbaine, centre ancien de bourg et des hameaux, dense et mixte dont UAr (risque de remontée de nappe phréatique)
UB	Zone urbaine périphérique des bourgs et hameaux, mixte, moyennement dense dont UBr (risque de remontée de nappe phréatique)
UBa	Zone urbaine périphérique avec règles particulières
UG	Zone urbaine d'équipements publics, moyennement dense
UC	Zone d'habitat diffus à densité faible, réservée à l'habitat, mixte, zone de transition - tampon entre zones U, zones N et zones A dont UCr (risque de remontée de nappe phréatique)
UYa	Zone d'activités commerciales
UYb	Zone d'activités artisanales
UYc	Zone d'activité industrielle classée en ICPE
1AU	Zone à urbaniser à court terme à destination de l'habitat, commerce et services dont 1AUr (risque de remontée de nappe phréatique)
1AUy	Zone à urbaniser à court terme à destination d'activités artisanales (1AUyb) ou commerciales (1AUya)
2AU	Zone à urbaniser à long terme

Approbation du PCS le 03/03/1988	Procédure en cours - Elaboration DUPU
Règlement d'urbanisme le 28/06/1990	Préfecture le 22/07/2008
Revue le 18/09/1990	Projet arrêté le 15/07/2010
Approbation du PLU le 02/10/2008	Annulation de la délibération du 02/10/2008 pour non respect de la loi n° 2010/1910
PLU n° 0306/2008	PLU approuvé le 23/02/2011
SITE & ARCHITECTURE	Echelle : 1/5000

**Commune de
LE PLAN-MÉDOC**

Plan Local d'Urbanisme

PLAN DE ZONAGE ET DE RESERVATIONS